**Elections provinciales du 13 octobre 2024**

**Déclaration des dépenses électorales consenties par un candidat lors des élections pour le renouvellement des conseils provinciaux**

Province : ……………………………………………..

District : ……………….……………………………….

Nom du (de la) candidat(e) : …………………………...……………………………………………

Prénom du (de la) candidat(e) : …………………………...……………………………………………

Dénomination, sigle et numéro d’ordre de la liste :

Montant maximum autorisé de dépenses[[1]](#footnote-1)

correspondant à ……………………………… électeurs inscrits.

Le (la) soussigné(e), candidat(e) pour l’élection dans la province mentionnée ci-dessus déclare avoir consenti les dépenses électorales ci-après :

Rubrique 1. Dépenses et engagements financiers afférents à des prestations de services ou à des fournitures en vue de la communication de messages verbaux, écrits, sonores et visuels.

- Indiquer par type de message le moyen de communication utilisé (radio, télévision, presse écrite[[2]](#footnote-2), tracts, affiches, panneaux de moins de 4 m² …), la date de la communication et le montant de la dépense en distinguant, si c’est possible, le coût des fournitures et celui des prestations de services elles-mêmes utilisées pour la communication.

 Exemples :

 Tracts : coût de la fourniture, coût de l’expédition par exemple par bpost.

 Télévision : coût de la production, coût de la communication.

 Médias sociaux : coût de la mise en avant payante d’un contenu.

Montant : ……………………………………………………………………………………………………… €

Rubrique 2. Dépenses relatives à des prestations de services rémunérées non reprises à la rubrique 1.

* Indiquer, par prestation de services, le prestataire et le montant de la prestation.

Montant : ……………………………………………………………………………………………………… €

Rubrique 3. Dépenses relatives à l’acquisition ou à la location de biens ou de fournitures non visées à la rubrique 1.

- Indiquer, par objet, l’identité des biens ou fournitures et le montant de l’acquisition ou de la location.

 Si la distinction entre la prestation de services et la fourniture n’est pas possible, le montant global est repris à la rubrique 2.

Montant : ……………………………………………………………………………………………………… €

Rubrique 4. Autres dépenses non visées aux rubriques 1 à 3.

Par exemple, les dépenses effectuées par une tierce personne au profit du (de la) candidat(e).

Montant : ……………………………………………………………………………………………………… €

Montant total des rubriques 1 à 4 :

………………………………………………………………………………………………………………….... €

Rubrique 5. Total des dépenses imputées par le parti politique (dénomination et adresse), sur son quota, en ma faveur[[3]](#footnote-3) : ……………………………………………………………………. € (montant).

Rubrique 6. Montant par nature de prestation ou de fourniture, des dépenses engagées par le candidat ou payées par lui et à imputer sur le montant autorisé de dépenses de la liste, avec l’accord du candidat figurant en tête de liste3.

Montant : ……………………………………………………………………………………………………… €

Montant total des rubriques 5 et 6 :

………………………………………………………………………………………………………..………… €

Rubrique 7. Total des dépenses résultant de la diffusion ciblée de messages sur internet et les plateformes de médias sociaux en contrepartie d’une rémunération.

Montant : …………………………………………………………………………………………………… €

N.B. Les rubriques 5 à 7 sont mentionnées pour information de manière à faciliter le contrôle et concernent des dépenses déjà incluses dans les rubriques 1 à 4.

 J’ai également présenté ma candidature à l’élection provinciale / communale dans le district électoral / la commune[[4]](#footnote-4) ………………….. pour laquelle (lesquelles) j’ai introduit une déclaration de dépenses distincte.

 Le (la) soussigné(e) affirme que la déclaration de dépenses mentionnée ci-dessus est sincère et complète.

Fait à ……………………………….……………..…., le ………………………………….……….. 20…...

(*Nom et signature*)

1. En cas de candidature à plusieurs élections, le montant maximum autorisé de dépenses le plus élevé est indiqué.  [↑](#footnote-ref-1)
2. Préciser le journal ou le périodique, la date, la nature et le coût de la publication [↑](#footnote-ref-2)
3. Le montant de cette rubrique ne doit pas être imputé sur le quota autorisé de dépenses électorales du (de la) candidat. [↑](#footnote-ref-3)
4. Biffer la mention inutile [↑](#footnote-ref-4)